RETRO NEWS

nous entendons le fourgon qui s'écrase contre la maison.

Où fuir? Nous étions prises entre deux feux! Pendant une dizaine de secondes nous avons cru, ma fille et moi, que la maison allait nous tomber dessus.

Ce fut une minute affolante! Nous étions clouées par l'effroi dans notre cuisine, au milieu des bambins qui criaient.

Tout à coup, du fourgon écrasé contre la maison, nous entendons des cris s'élever. Un homme est suspendu en l'air, au toit d'un wagon échoué sur le fourgon.

Cet homme n'a rien, mais un autre est dans le compartiment du dessous qui gémit, tout couvert de sang. Des hommes accourent, munis de haches, de pioches, qui défoncent les parois pour le tirer de là. C'était le chef de train, M. Jolly.

LES VICTIMES

Sur les vingt voitures dont se composait le train, quinze sont démolies, éventrées ou emboîtées les unes dans les autres. C'est de cet enchevêtrement qu'ont été tirés les cadavres des victimes dont nous avons donné hier les noms.

On a identifié dans la soirée le corps du voyageur dont le linge était marqué G. M.: c'est un employé de commerce de Caen, M. Georges Morin, âgé de dix-neuf ans. Il a été reconnu par son beau-père et par un ami venu de Caen.

Nous avons dit hier que parmi les voyageurs les plus grièvement blessés se trouvaient Me Carbonnier, avoué à Louviers, et sa femme. Ils avaient pris place dans l'express à Coutances, dans l'un des compartiments de queue du convoi. Se sentant trop secoués, ils changèrent de wagon à Caen et montèrent dans un compartiment de deuxième classe attelé au fourgon aux bagages. Ce wagon fut télescopé et à moitié démoli, tandis que les wagons de queue restaient indemnes. Mme Carbonnier a eu le crâne fracturé et le bras droit arraché. On l'ampute aujourd'hui à l'hospice de Bernay.

Me Carbonnier, lui, a reçu une blessure épouvantable dans le dos. Un rail, défonçant la paroi du compartiment, lui a fendu l'échine, depuis le bas des reins jusqu'aux épaules. Il avait d'abord été transporté chez M. Moutardier, ancien notaire à Bernay. Dans l'après-midi d'hier, le docteur Martin, de Rouen, est allé le chercher avec une voiture d'ambulance pour le transporter dans sa clinique.

Enfin les deux petits enfants de M. Carbonnier n'ont pas été blessés. Ils sont repartis, hier, à Louviers en automobile.

Me Carbonnier est avoué dans cette ville depuis le 11 octobre 1906. Il a succédé à Me Mallet. Il est âgé de trente-deux ans.

Tous les autres blessés ont reçu des soins soit dans les pharmacies du pays, soit chez des particuliers, qui les ont accueillis avec empressement.

Les médecins de Bernay: MM. Salnelle, médecin en chef de l'hospice; le docteur Mesnil, son adjoint, et les docteurs Goubert, Halbout, Clément, Gauvry et Mazier, ce dernier de Broglie, se sont prodigués avec un dévouement sans bornes.

Des faits inexplicables se sont produits au moment du déraillement. C'est ainsi que Mme Pariset a eu son corsage dégrafé dans le choc. Son enfant, qui était assis sur ses genoux, a été retrouvé dans le filet. M. Pariset a failli être victime du même accident que Me Carbonnier: une tige de fer lui a déchiré son paletot de bas en haut et labouré le dos.

M. Leroy, qui est paralytique, était resté hébété et sans mouvement au milieu des coussins de son compartiment. Il fallut lui faire violence pour le faire descendre.

Parmi les blessés dont les noms, le domicile ou la profession n'ont pas encore été publiés et qui sont soignés dans différents hôtels de Bernay, on cite: Mme Huot de Nemier, femme d'un employé principal de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris; M. Pariset, instituteur à Malakoff, et sa femme, légèrement contusionnée; Mme Moreau, femme d'un représentant de commerce, à Paris; Mme Gonnin, de Gagny (Seine-et-Marne); M. Pittard, 27, avenue de l'Opéra, à Paris; Mme Fernand Godin, femme d'un percepteur de Rouen; M. et Mme Momers, manufacturiers à Lisieux; M. Rouvière, représentant de commerce, 23, rue de Metz, au Perreux.

UNE MORGUE IMPROVISÉE

Les corps des victimes de la catastrophe sont déposés à l'hospice dans une salle du rez-de-chaussée transformée en dépôt mortuaire; ils sont là côte à côte, enveloppés dans leurs linceuls, dont la blancheur immaculée fait ressortir les blessures de leurs visages tuméfiés, sanguinolents. L'aumônier de l'hospice et une sœur de Saint-Vincent-de-Paul restent en prières dans un coin.

Hier, l'évêque d'Evreux, Mgr Meunier, arrivé en automobile, a visité les morts. Avant de se retirer, il a remis à la sœur une somme de cent francs destinée à être versée aux familles des victimes nécessiteuses. Le corps de Mme Tilmant, femme de l'avocat de Caen, repose en face de celui de son mari; le visage de la jeune femme et son buste sont brûlés par les jets de vapeur; la langue, à moitié cuite, est tombée en morceaux. Des bouquets de fleurs ont été déposés sur les deux corps.

Un peu plus loin reposent M. Maurice Marie, qui a succombé à une fracture du bassin, et M. Georges Morin, dont la tête a été fracassée.

Plus loin encore, on aperçoit deux boules noires: ce sont les têtes affreusement carbonisées du chauffeur et du mécanicien du train, qui reposent sur un oreiller.

Aucun enterrement ne devant avoir lieu à Bernay les corps des victimes seront par les soins de l'administration des chemins de fer de l'Etat, dirigés sur leurs localités d'origine respectives.

Déjà le corps de Mme Letréguilly, femme du directeur du *Nouvelliste* d'Avranches, a été mis en bière. Il est parti ce matin par un train spécial pour Avranches. M. Letréguilly l'accompagne.

LES VOYAGEURS DE L'OUEST-ÉTAT

La catastrophe de Bernay a provoqué une recrudescence d'inquiétude et de mécontentement parmi les voyageurs de la banlieue Ouest, qui, ayant à se plaindre de la défectuosité des services sur le réseau, se sont constitués en « syndicat de défense » de leurs intérêts.

Au cours d'une réunion tenue hier par le groupe de Houilles, des notables de la localité, exaspérés, ont fait des déclarations menaçantes à l'adresse de l'administration: on a même parlé de sortir de la légalité, de « sabotage » du matériel et du refus de payer l'impôt. A la fin du meeting, on a voté l'ordre du jour suivant:

Les voyageurs de l'Ouest-Etat habitant Houilles et Carrières-sur-Seine, réunis à la mairie de Houilles, le dimanche *11 septembre*, sur convocation du syndicat de défense des intérêts des voyageurs ligne de Paris à Mantes par Poissy, considèrent qu'ils sont gravement lésés dans leurs intérêts par le regrettable état de choses créé par la compagnie (retards, insuffisance de places dans les trains, malpropreté du matériel, insuffisance d'éclairage des wagons, insuffisance de trains, application de l'ancien tarif de l'Ouest pour abonnement 25 0/0 plus cher que sur les autres compagnies), expriment à M. Millerand leur mécontentement sur la déplorable manière dont le service des trains est assuré sur la *ligne* de Paris à Mantes par Poissy; estiment que pour faire aboutir leurs justes revendications, il est absolument nécessaire de se grouper, adhèrent au syndicat de défense et lui accordent leur entière confiance pour obtenir satisfaction par tous les moyens possibles et imaginables.

L'assemblée charge le syndicat de réclamer avant tout le transport régulier des voyageurs.

L'assassinat d'un « renard »

L'assassinat du charbonnier havrais. — Trois nouvelles arrestations. — Le crime aurait été décidé et voté dans une réunion de grévistes.

Nous avons raconté hier dans quelles conditions de sauvagerie un ouvrier charbonnier du Havre, Dongé, qui n'avait pas voulu faire grève, avait été assailli, injurié, frappé à coups de pied et à coups de poing. Dongé est mort à l'hôpital sans avoir repris connaissance et trois de ses agresseurs, nous l'avons dit, ont été arrêtés.

Trois nouvelles arrestations viennent d'être opérées: celles des nommés Durand, Henri Boyer et Gaston Boyer, secrétaire et militants du syndicat des charbonniers.

Cette décision a été prise à la suite d'une enquête faite par le parquet à la tente de la Compagnie transatlantique où il a recueilli les dépositions d'ouvriers charbonniers non grévistes qui n'osaient, de peur de représailles, se rendre au palais de justice.

D'après les renseignements qui nous viennent du Havre, il résulte de l'enquête que Dongé et deux autres ouvriers, MM. Leblond et Argentin, étaient désignés depuis le commencement de la grève à la vengeance des chômeurs volontaires.

Il aurait même été prononcé ces paroles: « Camarades, il faut les supprimer, les assommer, les faire sauter! »

La mort de ces trois hommes fut mise aux voix et votée!

Une vingtaine de grévistes furent choisis, parmi les assistants, pour empêcher les trois victimes désignées de travailler et pour les guetter.

On aurait conseillé aux grévistes d'assaillir en nombre les travailleurs, de les entourer et de les frapper ensemble, afin qu'aucun agresseur ne pût être reconnu. On ajoutait que si malheur arrivait aux exécuteurs de la décision prise, le syndicat secourrait leurs femmes et leurs enfants. Henri Boyer et Gaston Boyer auraient tenu des propos analogues.

Durand, Henri Boyer et Gaston Boyer sont inculpés de complicité d'assassinat. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt.

L'agitation syndicaliste

LES MACHINISTES. — LE CONFLIT DU CHATELET

Les deux représentations de *Michel Strogoff* données hier en matinée et en soirée, au théâtre du Châtelet, n'ont été troublées par aucun incident.

Un service d'ordre, aussi discret que rigoureux, protégeait le théâtre aux diverses entrées. A l'intérieur, les couloirs étaient gardés par un double service de gardes municipaux et dans la salle des agents de la Sûreté étaient mêlés aux spectateurs.

Les délégués de la Fédération du spectacle, qui pendant la représentation s'étaient installés à la terrasse d'un des cafés voisins du théâtre, dirent aux journalistes venus aux nouvelles:

— Vous vous êtes dérangés bien inutilement... Non, croyez-vous que nous sommes assez naïfs pour nous livrer à une manifestation après l'avoir criée sur les toits. Vous conviendrez que nous ne sommes plus de petits enfants et qu'en fait de démonstration publique nous nous y connaissons un peu.

Aujourd'hui, la préfecture est tombée dans le panneau. La salle est bondée de ses fonctionnaires. Tant mieux: tout le monde sera content; le public qui n'aura pas été dérangé, et nous, qui avons joué un bon tour à la police. Seul, M. Fontanes se plaindra peut-être... C'est un peu sa faute.

Ils donnèrent aussi cette autre raison de leur attitude:

— Nous pouvons patienter jusqu'à mardi, car une délégation de la fédération doit être reçue ce jour-là par M. Albert Carré, président de l'Association des directeurs de théâtre, au sujet du conflit du Châtelet.

LES CLERCS D'OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les clercs d'officiers ministériels se sont, eux aussi, syndiqués. Le conseil d'administration de leur syndicat se plaint que la généralité des procureurs de la République chargés de l'enquête sur la rémunération, la durée et les conditions du travail des clercs d'officiers ministériels n'ont consulté que les officiers ministériels. Il a décidé « qu'une enquête consciencieuse sera menée parallèlement à celle de la chancellerie par les soins du syndicat et avec la collaboration de tous les clercs d'officiers ministériels et que les résultats de cette enquête seront adressés à la chancellerie ».

LES VENDANGEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Les travailleurs agricoles de Rivesaltes, importante commune de l'arrondissement de Perpignan, dans une réunion tenue hier soir à la mairie, ont voté la grève. Ils réclament une augmentation de salaire pendant les vendanges.

A l'issue de la réunion, les ouvriers, hommes et femmes, ont parcouru les principales rues de la ville, drapeau rouge en tête, au chant de l'*Internationale*.

Le serment ecclésiastique

Voici le texte imposé par le dernier *motu proprio* de Pie X aux clercs qui devront être promus aux ordres majeurs, aux prêtres confesseurs et prédicateurs, aux curés, chanoines, bénéficiers avant de prendre possession de leur bénéfice, aux officiers des curies épiscopales et des tribunaux ecclésiastiques, aux supérieurs et professeurs des familles religieuses:

Je..., embrasse et reçois fermement toutes et chacune des vérités que l'Eglise, par son magistère inerrant, a définies, affirmées et déclarées, principalement ces chefs de doctrine qui sont directement dirigés contre les erreurs de ce temps.

Et d'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu, et donc démontré d'une manière certaine par la lumière naturelle de la raison, par le moyen des choses qui ont été faites, c'est-à-dire par les ouvrages « visibles » de la création, comme la cause par son effet.

En second lieu, j'admets et je reconnais les arguments externes de la révélation, c'est-à-dire les faits divins, parmi lesquels en premier lieu les miracles et les prophéties, comme des signes très certains de l'origine divine de la religion chrétienne. Et ces mêmes arguments, je les tiens pour éminemment proportionnés à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes, et même du temps présent.

Troisièmement: je crois encore d'une foi ferme que l'Eglise, gardienne et maîtresse de la parole révélée, a été instituée d'une manière prochaine et directe par le Christ en personne, vrai et historique, durant sa vie parmi nous, et je crois cette Eglise bâtie sur Pierre, chef de la hiérarchie apostolique, et sur ses successeurs jusques à la fin des temps.

Quatrièmement: je reçois sincèrement la doctrine de la foi telle que nous l'ont transmise les apôtres et les Pères orthodoxes, et je la reçois dans le même sens et la même interprétation qu'eux. C'est pourquoi je rejette absolument la supposition hérétique de l'évolution des dogmes, d'après laquelle ces dogmes changeraient de sens pour en recevoir un différent de celui que leur a donné tout d'abord l'Eglise. Et parcillement, je réprouve toute erreur qui consiste à substituer au dépôt divin confié à l'Epouse du Christ et à sa garde vigilante, une fiction philosophique, ou une création de la conscience humaine, laquelle, formée peu à peu par l'effort des hommes, serait susceptible dans l'avenir d'un progrès indéfini.

Cinquièmement: je tiens en toute certitude et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sens religieux aveugle surgissant des profondeurs ténébreuses de la « subconscience » moralement informée sous la pression du cœur et l'impulsion de la volonté; mais bien qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité acquise extrinsèquement par l'enseignement reçu (*ex auditu*); assentiment par lequel nous croyons vrai, à cause de l'autorité de Dieu dont la véracité est absolue, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par Dieu personnel, notre créateur et notre maître.

Je me soumets encore, avec toute la révérence voulue, et j'adhère de toute mon âme à toutes les condamnations, déclarations et prescriptions contenues dans l'encyclique *Pascendi* et dans le décret *Lamentabili*, notamment en ce qui concerne ce qu'on appelle l'histoire des dogmes.

De même, je réprouve l'erreur de ceux qui prétendent que la foi proposée par l'Eglise peut répugner à l'histoire, et que les dogmes catholiques, dans le sens où ils sont entendus aujourd'hui, sont incomparables avec les origines plus authentiques de la religion chrétienne.

Je condamne aussi et réprouve l'opinion de ceux qui prétendent dédoubler la personnalité du critique chrétien, celle du croyant, celle de l'historien; comme si l'historien avait le droit de maintenir ce qui contredit la foi, ou comme s'il lui était loisible, à la seule condition de ne nier directement aucun dogme, d'établir des prémisses desquelles il découlerait cette conclusion que les dogmes sont ou faux ou douteux.

Je réprouve pareillement cette méthode de juger et d'interpréter l'Ecriture sainte, et qui, faisant litière de la tradition de l'Eglise, de l'analogie de la foi et des règles du Siège apostolique, s'inspire des modes de travail des rationalistes, et avec autant d'audace que de témérité, n'accepte comme suprême et unique règle que la critique textuelle.

En outre, je rejette l'erreur de ceux qui prétendent que le savant qui expose les questions historiques et théologiques, ou quiconque s'occupe de ces matières, doit d'abord se débarrasser de toute opinion préconçue, soit au sujet de l'origine surnaturelle de la tradition catholique, soit au sujet de l'assistance divinement promise pour la conservation perpétuelle de chaque point de vérité révélée, et qui ensuite prétendent que les écrits de chaque Père doivent être interprétés, en dehors de toute autorité sacrée, d'après les seuls principes de la science, et avec cette indépendance de jugement que l'on a coutume d'apporter dans l'étude d'un document profane quelconque.

Enfin, d'une manière générale, je professe être complètement indemne de cette erreur des « modernistes », prétendant qu'il n'y a, dans la tradition sacrée, rien de divin, ou ce qui est bien pire, admettant ce qu'il y a de divin dans un sens panthéiste; de telle sorte qu'il ne reste rien de plus que le fait pur et simple, assimilable aux faits ordinaires de l'histoire: à savoir le fait que des hommes, par leur travail, leur habileté, leur talent, continuent, à travers les âges postérieurs, l'école inaugurée par le Christ et ses apôtres.

Pour conclure, je soutiens avec la plus grande fermeté et soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir la foi des Pères sur le critère certain de la vérité, qui est, a été et sera toujours « dans l'épiscopat transmis par la succession des apôtres » (Iren. II, c. 26); non pas de telle sorte que cela seul soit soutenu qui peut sembler mieux adapté au degré de culture que comporte l'âge d'un chacun, mais de telle sorte que la vérité absolue et immuable, prêchée dès l'origine par les apôtres, ne soit jamais ni crue ni entendue dans un autre sens. (*Præ.*, c. 28.)

Toutes ces choses, je m'engage à les observer fidèlement, intégralement et sincèrement, à les garder inviolablement, et à ne jamais m'en écarter, soit en enseignant, soit d'une façon quelconque par mes paroles et mes écrits...

Le millénaire de Cluny

Cluny, 11 septembre.

L'après-midi de la deuxième journée des fêtes du millénaire a été occupé par le développement du cortège historique, qui pendant trois longues heures a parcouru les rues devant une foule émerveillée et enthousiaste. On sait qu'il s'agissait de reconstituer l'entrée de saint Louis à Cluny en 1245 et son entrevue avec le pape Innocent IV. Cette reconstitution avec les armes et les costumes de l'époque a été très réussie. Elle fait le plus grand honneur au comité des fêtes que présidait le comte de Murard. Ce qui en a d'ailleurs augmenté l'intérêt, c'est que dans le cortège avaient pris place, avec de riches costumes, la plupart des grandes familles de la région, les Laforge, les Murard, les Coutenson, les Milly, etc.

Beaucoup plus peut-être que le défilé du cortège, l'entrevue entre le roi et le pape dans la cour même de l'abbaye de Cluny a été grandiose et vraiment impressionnante.

Ce spectacle était superbe dans ce cadre merveilleux qui semblait pour un instant revivre sa gloire passée avec cette multitude de grands seigneurs, de princes brillants, de valeureux guerriers, de prélats, d'évêques et de grands dignitaires religieux.

Dans la soirée, à cinq heures, M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présidé le concours de gymnastique et la cérémonie de la distribution des récompenses.

Répondant au président de la Fédération des sociétés de gymnastique de Saône-et-Loire, il a exalté la France et l'amour de la patrie:

Tout à l'heure, a-t-il dit, nous saluions dans un imposant défilé la France du passé; maintenant c'est la France du présent, l'espérance de l'avenir. Mais que ce soit la France du moyen âge avec ses preux chevaliers, celle mystique du dix-huitième siècle, ou bien la France moderne, c'est toujours la même France, la France grande et forte, placée au premier rang des nations.

Le sous-secrétaire d'Etat rappelle ensuite aux jeunes membres des sociétés de gymnastique leurs devoirs militaires.

Vous irez bientôt prendre place dans les rangs de l'armée nationale, cette école d'énergie, de courage et de virilité. Ne craignez rien. D'ailleurs un soldat ne doit pas être une femmelette, mais un combattant toujours prêt à défendre la patrie et le drapeau.

Ce drapeau, dit l'orateur en montrant le drapeau national, vous le défendrez, vous donnerez votre vie pour qu'aucune atteinte ne lui soit faite, car il représente la France avec ses joies, ses tristesses, ses douleurs et aussi ses espérances.

M. Sarraut a été très applaudi.

La fête s'est terminée par des réjouissances foraines. M. Sarraut a quitté Cluny dans la soirée pour rentrer à Paris.

Les fêtes religieuses qui se sont déroulées dans les églises de Cluny et auxquelles ont participé deux archevêques et huit évêques ont été très suivies. Dans l'après-midi, M. Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris a fait une conférence sur Cluny et la papauté.

Demain matin les prélats présents à Cluny ont décidé de se rendre en pèlerinage à Saint-Point et de dire une prière sur le tombeau de Lamartine.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Lundi 12 septembre. — *La pression atmosphérique* a continué à s'abaisser sur le sud-ouest de l'Europe; ce matin, elle est inférieure à 760 mm. dans tout le bassin de la Méditerranée (Rome, 753 mm.); des pressions voisines de 770 mm. couvrent encore les îles Britanniques et le nord-est du continent; on note 773 mm. à Arkhangel.

Le vent est faible ou modéré sur toutes nos côtes; il souffle d'entre nord et est dans la Manche et sur l'Océan, des régions nord en Provence.

Des pluies sont tombées sur la Scandinavie, l'Europe centrale et l'Italie.

En France, on a recueilli 6 mm. d'eau à Dunkerque, 4 à Biarritz, 2 à Toulouse, 1 à Clermont-Ferrand.

La température a baissé dans le nord-ouest de l'Europe; elle était ce matin de 3° à Moscou, 11° à Nantes, 12° à Lyon, 13° à Toulouse, 14° à Paris et à Marseille, 21° à Alger.

On notait: 7° au Ventoux, 5° au puy de Dôme, 3° au pic du Midi.

En France, un temps généralement frais est probable avec quelques averses dans l'Est et le Midi.

A Paris, hier, la température moyenne (14°6) a été inférieure de 0°6 à la normale (15°2).

A la tour Eiffel, température maximum 16°8, minimum 10°6.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel, nuageux la journée d'hier, avec belles éclaircies dans la soirée, est ce matin presque entièrement couvert.

Le vent souffle de nord à nord-est avec une vitesse voisine de 8 mètres par seconde.

La température varie peu ce matin.

La pression barométrique, stationnaire, accuse à midi 763 mm. 6.

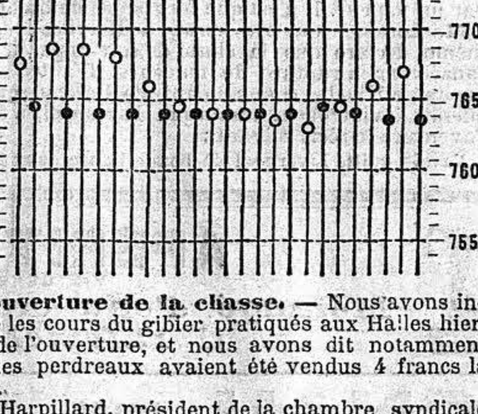

L'ouverture de la chasse. — Nous avons indiqué les cours du gibier pratiqués aux Halles hier, jour de l'ouverture, et nous avons dit notamment que les perdreaux avaient été vendus 4 francs la pièce.

M. Harpillard, président de la chambre syndicale des marchands de volailles et de gibier, nous prie de préciser: c'est le perdreau étranger frigorifié qu'on a vendu 4 francs; le cours du perdreau français s'est maintenu entre 4 fr. 50 et 5 francs. Et notre correspondant ajoute: « Votre observation sur la qualité du gibier est absolument exacte; nous avons en effet beaucoup de pouillards et très peu de bons perdreaux. D'ailleurs le cours de ce jour est resté très soutenu, contrairement à ce qui se passait les années précédentes. »

La salle J.-B. Isabey au musée du Louvre. — Dans l'article que nous avons consacré il y a quelques jours à la nouvelle salle Isabey au musée du Louvre, nous avons dit que le musée était depuis longtemps possesseur du merveilleux ensemble d'œuvres qu'on y voit réuni.

C'est une erreur que nous nous empressons de rectifier. Par un testament en date du 20 janvier 1910, Mme veuve Armand Rolle a fait don aux musées nationaux de toutes les pièces contenues dans cette salle. Elle les tenait d'une des filles de l'artiste, Mme Wey-Isabey, et c'est en exécution des dernières volontés de son amie qu'elle les a transmises au Louvre, avec le portrait de Mme Wey-Isabey par Hébert qui a pris place, au milieu des travaux d'Isabey, dans cette salle.

Les remaniements auxquels a donné lieu l'organisation de cette salle ont amené la création d'une nouvelle salle de dessins du dix-neuvième siècle que la conservation des dessins et peintures a installée, à l'entrée des locaux réservés au musée de la marine, au second étage du palais, et qui s'ouvre sur l'escalier par lequel on accède à la collection Tomy Thierry.

On a groupé dans cette salle un certain nombre de dessins, d'aquarelles et de sépias, par Decamps, Millet, Ingres, Delacroix, etc., précédemment exposés dans la salle où les travaux d'Isabey sont exposés à présent. Pour rendre plus instructif l'ensemble, on a joint à ces pièces quelques autres dessins d'un très vif intérêt documentaire.

Le drame du passage Bouchardy. — Nous avons relaté, hier, un drame qui s'était déroulé dans un hôtel du passage Bouchardy, où une jeune femme de vingt-cinq ans, Louise Delarue, avait blessé d'un coup de revolver un jeune homme nommé Léon Bonin, qui lui avait porté un coup de couteau. A l'hôpital Saint-Louis, où le couple avait été transporté, on a appris dans la soirée que Louise Delarue n'était autre que l'ex-amie de Liabeuf.

Quelques jours après l'exécution de ce dernier, Léon Bonin s'étant épris de Louise Delarue, avait loué avec elle une chambre dans un hôtel du passage Bouchardy et lui avait acheté une machine à coudre pour qu'elle travaillât désormais. Il espérait que la jeune femme renoncerait à la vie galante pour vivre honnêtement de son labeur.

Mais il avait compté sans un jeune ouvrier, locataire du même hôtel, et pour qui Louise Delarue conçut une passion irrésistible. Quand il sut qu'on *le trompait, Bonin prit une résolution énergique*: quitter pour toujours son ingrate compagne. Mais avant de se retirer, il réclama la machine à coudre qu'il avait achetée pour permettre à la « Grande Marcelle » de travailler. Une violente querelle éclata à ce propos et la discussion se termina par une bataille sanglante.

Un cheval emballé aux courses de Chantilly. — Les courses de Chantilly ont été attristées hier par un douloureux accident.

Un des chevaux qui devaient prendre part à la seconde course, Triton II, appartenant à Mme Moline, de Maisons-Laffitte, et dont l'entraîneur est M. H. Braham, sortait du paddock lorsqu'il fit un brusque écart et s'élança en avant dans une course folle. Le jockey G. Clout, qui le montait, tenta en vain de le maîtriser. La bride se brisa entre ses mains. Il ne tardait pas à être désarçonné et jeté sur le gazon.

Cependant le cheval traversait le pesage au milieu d'une panique effroyable.

De nombreux spectateurs ont été blessés. Huit d'entre eux sont grièvement atteints. Ce sont:

M. Drieux, ancien serrurier à Chantilly, qui porte à la tête de multiples contusions;

Mlle Drieux, sa fille, qui se plaint de douleurs internes;

M. Carra, ancien entraîneur à Chantilly;

M. Carratt, entraîneur à Chantilly;

Mlle Carratt, sa fille;

Mlle Wallon, fille du maire de Chantilly;

Mme Ezières, de Chantilly. Mme Ezières a une fracture du crâne. Paralysée par sa robe entravée elle n'a pu se garer. Elle est tombée sous les pieds du cheval, dont un sabot s'est pris dans sa chevelure, et elle a été traînée ainsi quelque temps;

M. Legrand, homme d'affaires à Creil.

La concurrence et le repos hebdomadaire. — On mande de Marseille que le commissaire de police du quartier d'Arenc, agissant en vertu d'une plainte du président du syndicat des patrons maréchaux ferrants, a dressé un procès-verbal à M. P..., directeur d'une importante entreprise de camionnage de Marseille, pour avoir fait travailler dimanche dernier ses ouvriers maréchaux ferrants pour le compte d'un autre entrepreneur de camionnage.

M. P..., qui donne le repos hebdomadaire à son personnel par roulement, en vertu de l'article 3 de la loi de 1906, peut faire travailler le dimanche, pour ses besoins particuliers, les ouvriers de l'atelier de maréchalerie annexé à son entreprise de camionnage. En acceptant de faire travailler ses maréchaux ferrants pour un autre entrepreneur, M. P..., dit le procès-verbal, a fait acte d'industriel, au préjudice des maréchaux ferrants professionnels, qui eux sont tenus par la même loi à fermer leurs ateliers le dimanche. C'est pourquoi le président du syndicat des patrons maréchaux est intervenu.

Accident de voiture. — Hier Mme de Bricourt, M. Pierre de Bricourt, Mme Alice de Bricourt et M. Jean de Bricourt venaient d'entendre la messe à Chantenay (Nièvre) et regagnaient en voiture le château de Montreuil. En arrivant près de la gare, les chevaux effrayés s'emballèrent et partirent à fond de train. La voiture heurta violemment le rebord de la route et versa. Ses voyageurs furent projetés sur le sol.

Mme de Bricourt a succombé à une fracture du crâne.

M. de Bricourt a une clavicule cassée. Quant à Mme Alice de Bricourt et à M. Jean de Bricourt, ils n'ont que de légères contusions. Le cocher et trois bonnes qui se trouvaient dans la voiture ont été sérieusement blessés.

Frappé par une congestion. — Le baron de Marchi, de nationalité italienne, qui était en villégiature à Biarritz, faisait une promenade à cheval aux environs. Par suite d'une congestion, il tomba de cheval et fut retrouvé, plusieurs heures après, inanimé. Malgré les soins prodigués et l'opération du trépan, M. de Marchi a succombé sans avoir repris connaissance.

Un déraillement à Sainte-Barbe-du-Tlélat. — Un déraillement, qui a fait une victime, s'est produit hier à quelque distance de la gare de Sainte-Barbe-du-Tlélat (Algérie), où, l'on s'en souvient, se produisit le tamponnement qui causa la mort de 25 voyageurs.

Un train mixte comportant des wagons de marchandises et des voitures de voyageurs, se dirigeant sur Oran, venait de quitter la gare du Tlélat lorsque, sans cause apparente, le convoi s'engagea sur une voie de garage. Dès qu'il s'aperçut qu'il avait quitté sa voie, le mécanicien bloqua les freins, mais la locomotive vint néanmoins frapper contre le butoir et le choc des voitures la projeta en bas du remblai. Le fourgon qui suivait tomba sur le tender et les wagons de marchandises vinrent à leur tour se briser sur lui. Voyageurs et serre-frein, affolés, sautèrent à bas des voitures. Le mécanicien et le chauffeur étaient sains et saufs, mais le conducteur en chef Cherrière, qui se trouvait dans le fourgon, fut retrouvé à son poste, cramponné à son frein, le corps complètement broyé. Il résulte des premières constatations que du point où le train s'est engagé sur la voie de garage jusqu'au butoir, la distance n'étant que de quatre-vingt-dix-huit mètres, le mécanicien n'a pas eu le temps de serrer les freins pour éviter un choc.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'Union internationale des tramways et chemins de fer d'intérêt local, qui vient de tenir son congrès annuel à Bruxelles, a nommé membre de son comité permanent M. Mariage, directeur général de la Compagnie des Omnibus de Paris.

— Le gouverneur militaire de Paris vient de désigner la musique du 89e régiment d'infanterie pour prendre part au « pèlerinage de Médan », la cérémonie annuelle à la mémoire d'Emile Zola, fixée au 2 octobre prochain.

— De Monte-Carlo. — Parmi les attractions nouvelles qui doivent rendre la prochaine saison plus brillante encore que toutes les précédentes, on parle notamment d'un grand raid de tourisme automobile partant des capitales de l'Europe pour aboutir à Monte-Carlo. On dit aussi merveille de l'inauguration du golf installé par la Société des bains de mer sur le plateau du mont Agel. En outre, le théâtre de Monte-Carlo donnera au printemps des représentations des chefs-d'œuvre du ballet russe, interprété par les premiers artistes de cet art. Enfin, on annonce une grande fête historique intitulée le Triomphe de Charles-Quint.

— *Augmentation du revenu.* — Toute personne âgée désirant assurer le repos de sa vieillesse peut se constituer de gros revenus par la Rente Viagère. Elle aura, en traitant avec *le Phénix* (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 33, rue Lafayette, Paris, la certitude de vivre de ses rentes, sans aléas ni formalités pour leur payement. Cette compagnie présente à cet égard une sécurité absolue. Aucune ne peut offrir plus d'avantages, plus de facilités, plus de garanties à ses rentiers. S'adresser à son siège social ou à ses agents généraux.

NÉCROLOGIE

On nous annonce la mort subite à Thun (Suisse) de M. Georges Franck, fils du musicien César Franck, décédé à l'âge de soixante-deux ans.

M. Georges Franck était maître de conférences d'histoire de l'art à l'école normale supérieure de Sèvres, professeur d'histoire au lycée Lakanal et d'histoire de l'art à l'association des cours de la Sorbonne.

THÉATRES

La direction de l'Opéra-Comique nous communique le tableau complet de la troupe de l'Opéra-Comique pour cette saison, y compris les artistes déjà engagés en représentations. Sont en italiques les noms des chanteurs nouveaux:

Mmes *Bluhmer*, Billa-Azéma, *Billard*, *Bleuze*, Bréval, Brohly, Marguerite Carré, *Carrière*, *Charbonnel*, Cocyte, *Dauphin*, Duvernay, *Edwina*, *Espinasse*, Fayolle, *Van Gelder*, *Guillemot*, *Hatto*, Ganteri, Helbronner, Herleroy, Jurand, *Lafargue*, Marietti, Nelly Martyl, Mathieu-Lutz, Ménard, Mérentié, Nicot-Vauchelet, *Peltier*, Perny, de Poumayrac, Raveau, Robur, Tiphaine, Tissier, Lucy Vauthrin, Villette et Geneviève Vix.

MM. Henri Albers, Azéma, Belhomme, Léon Beyle, Bonafé, Cazeneuve, Coulomb, Delvoye, Donval, Dupré, Lucien Fugère, Francell, *Gilles*, Gourdon, Guillamat, *Jean Laure*, *Mario*, Mesmaecker, *Mézy*, *Pasquier*, Payan, Jean Périer, de Poumayrac, Salignac, Sens, *Tirmont*, Vaurs, Vieuille et Vigneau.

— M. Raoul Gunsbourg, ainsi que nous l'avons annoncé, a passé, la semaine dernière, quelques jours à Bruxelles pour régler définitivement avec les directeurs du théâtre de la Monnaie la distribution de son nouvel opéra *Ivan le Terrible*, dont ce théâtre doit faire la création très prochainement.

Pour le rôle d'Ivan, qui demande un baryton, les directeurs ont rengagé, dit l'*Eventail*, M. J. Bourbon, que ses créations antérieures du Golaud de *Pelléas et Mélisande*, du Ramon de *la Habanera* et du *Chemineau*, désignaient tout spécialement pour ce personnage violent et cruel. Il y a, d'autre part, un rôle de jeune fille, Elena, tout de poésie et de pureté. Il sera créé par une jeune artiste qui ne figure pas sur le tableau de la troupe, Mlle Fanny Heldy, une lauréate du Conservatoire de Liége, qui fera ses débuts à la scène dans l'œuvre de M. Gunsbourg. Les autres rôles sont confiés à M. Maurice de Cléry (le prince Bieslky), M. Billot (un boyard), M. Lheureux (le pope), M. Dua (un paysan), Mlle Montfort (l'innocent).

M. Jean Delescluze établit les maquettes des trois décors, d'après les dessins de M. Bakst, le célèbre peintre décorateur russe. Les dessins des costumes sont également l'œuvre de ce remarquable artiste.

— M. Charles Frohman, le célèbre impresario américain, qui était jusqu'à ce jour l'adversaire principal de toutes les représentations dominicales, veut maintenant fonder à New-York un théâtre spécial: « le théâtre du Dimanche. » Il demandera que la loi qui défendait jusqu'ici les représentations dramatiques le dimanche soit modifiée. Son théâtre du Dimanche veut remplacer l'église ou le temple, où le public n'entend que de longs sermons qui parfois l'ennuient; mais seules seront représentées des œuvres pouvant servir à l'éducation et à l'amélioration de l'humanité, et qui seront choisies par un comité spécial répondant de leurs tendances morales.

— Ce soir:

A l'Opéra, *Faust* sera interprété par Mlles Campredon (Marguerite), d'Elty (Siebel) et par Mlle Durif (dame Marthe), en remplacement de Mme Goulancourt, en congé.

Les autres rôles seront tenus par MM. Altchewsky (Faust), Journet (Méphistophélès) et Dangès (Valentin).

Le divertissement sera dansé par Mlles Johnson, de Moreira, Urban, Piron et Sirède.

A l'Opéra-Comique, *Lakmé* sera donné ce soir en représentation populaire à prix réduits. Les principaux rôles de l'ouvrage de Léo Delibes seront chantés par MM. Sens, Dupré et Mlle Nicot-Vauchelet.

— A la Porte-Saint-Martin:

A partir de jeudi prochain 15 septembre, recommenceront les matinées du jeudi, qui ont toujours trouvé auprès des familles le plus légitime succès.

Sur l'affiche: *Chantecler*, de M. E. Rostand, sera intégralement représenté avec la même excellente distribution que le soir: MM. Monteux, Mosnier, Chabert, Walter, d'Auchy, Gabre, etc.; Mmes Carmen Deraisy, Blémont, Frédérique, etc.

Rappelons que le tarif d'été est toujours en vigueur et que le prix des places, de un à sept francs, s'applique aussi bien aux places retenues en location qu'à celles prises le soir aux bureaux.

— Au Théâtre-Lyrique de la Gaîté:

Pendant que sur la scène on répète les différentes pièces qu'on prépare pour la saison prochaine, la salle est livrée aux tapissiers, menuisiers, électriciens, qui lui font une toilette élégante. Le pavage en bois, qui rendra désormais l'accès de l'entrée plus agréable et plus facile, est à peine terminé que déjà on commence à installer une marquise vitrée devant la façade. C'est donc avec un théâtre tout neuf que MM. Isola feront leur réouverture le 1er octobre prochain.

— A l'occasion des fêtes qui viennent d'être célébrées en Savoie, M. Julien Tiersot vient de diriger à Aix-les-Bains un grand festival de musique nationale et populaire qui a reçu un brillant accueil. Outre *le Chant du 14 juillet* de Gossec (1790), *l'Apothéose* de Berlioz, composée pour l'anniversaire des journées de Juillet 1830, le programme comprenait des chansons et danses populaires de la Savoie et du pays de Nice, dont la reconstitution fut très goûtée par le public, où au milieu des élégances d'Aix l'on remarquait maintes auditrices parées du pittoresque costume de la Savoie.

SPECTACLES DU LUNDI 12 SEPTEMBRE

THEATRES

Opéra, 8 h. — Faust.
Mercredi: Salomé; la Fête chez Thérèse. — *Vendredi*: Armide.
Français, 8 h. 3/4. — Comme ils sont tous.
Mardi, jeudi, samedi: Comme ils sont tous. — *Mercredi*: le Passant; le Voyage de M. Perrichon; l'Anglais tel qu'on le parle. — *Jeudi* (mat.): la Paix chez soi; Fleurs d'Avril; Tartuffe. — *Vendredi*: les Fresnay; les Tenailles; les Deux Ménages.
Opéra-Comique, 8 h. 3/4. — Lakmé.
Mardi: Werther. — *Mercredi*: le Mariage de Télémaque. — *Jeudi*: Carmen. — *Vendredi*: la Vie de Bohème. — *Samedi*: la Reine Fiammette.
Gymnase, 9 h. — Miquette et sa mère.
Vaudeville, 9 h. — Les Deux Ecoles.
Renaissance, 9 h. — Le Mariage de Mlle Beulemans.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/4. — L'Aiglon.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Crime passionnel; l'Enlèvement des Sabines.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — Chantecler.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Michel Strogoff.
Athénée, 8 h. 1/2. — A l'Abordage; le Danseur inconnu.
Bouffes Parisiens, 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim's.
Ambigu, 8 h. 3/4. — Bagnes d'enfants.
Folies-Dram. 8 h. 1/2. — La Villa Cupidon; la Conscrite.
Th. Apollo, 9 h. — La Veuve Joyeuse.
Marigny, 8 h. 1/2. — La Houppelande; le Tour de Babel.
Cluny, 8 h. 1/2. — Boarding-House; Mariage de Gourdes.
Déjazet, 8 h. 1/2. La Main de ma fille; le Papa du régiment.
Enghien, sources sulfureuses. Etabt thermal. Casino. Théâtre: la Poupée.

SPECTACLES-CONCERTS

Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Les Ailes, ballet. Attractions.
Olympia, 8 h. 1/2. — Le Papillon d'or, ballet. Attractions.
Grands Magasins Dufayel. Concert et cinématographe à 2, 3, 4 et 5 h. tous les jours, sauf le dimanche.
Nouveau Cirque, 8 h. 1/2. Troupe nouvelle. Attns diverses.
Musée Grévin. — Palais des mirages; le Temple hindou.
Tr Eiffel. de 10 h. à la nuit. Restaur. au 1er étage. Théâtre.
Jardin d'Acclimatation. — Attractions diverses.
ALHAMBRA. — CIGALE. — CIRQUE MÉDRANO. — ELDORADO. — LUNA-PARK. — MOULIN DE LA GALETTE. — MOULIN-ROUGE. — SCALA.

LIBRAIRIE

On a lu vendredi l'intéressant article du *Temps* sur la « Force noire ». C'est le titre même du volume que le lieutenant-colonel Mangin vient de publier chez Hachette (3 fr. 50).

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 12 sept. — Bestiaux. — Vente moyenne sur le gros bétail et les veaux, mauvaise sur les moutons, irrégulière sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	2.505	2.392	» 89	» 76	» 63	» 60 à » 92	» 43 à » 63
Vaches	1.365	1.278	» 89	» 76	» 63	» 60 » 92	» 43 » 63
Taurx.	250	244	» 74	» 62	» 50	» 47 » 77	» 37 » 57
Veaux.	1.411	1.365	1 20	1 10	1 »»	» 97 1 25	» 48 » 72
Moutons	21.705	16.849	1 25	1 15	1 05	1 »» 1 30	» 54 » 78
Porcs..	5 736	5.368	» 90	» 85	» 80	» 77 » 93	» 48 » 62

Peaux de mouton selon laine....... 3 25 à 7 50

Arrivages étrangers: 4,782 moutons africains

109 vaches laitières vendues de 600 à 925 francs.

Renvois figurant dans les arrivages: 50 bœufs, 82 vaches, 16 taureaux, 97 veaux, 144 moutons, 13 porcs.

Réserves vivantes aux abattoirs le 12 sept.: 779 gros bétail, 453 veaux, 6,079 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché: 471 gros bétail, 1,332 veaux, 7,540 moutons, 829 porcs.

Bordeaux, 11 septembre.

Blés. — Les apports de la petite culture ont provoqué un léger tassement dans les cours. On cote les 100 kilos rendus blés du Centre vieux 27 25 à 27 75; dans notre rayon, 21 50 à 21 75 l'hectolitre; Danube sur 4 de septembre 21 fr. à 21 25; Redwinter sur 3 d'octobre 22 75; Plata sur 3 de janvier 22 50, le tout pris à bord non dédouanés.

Farines. — Plus lourdes. Farines fleur du haut pays 39 50 à 39 75 les 100 kilos aux usages de la place; supérieures du Centre 38 fr. (escompte 1 0/0).

Maïs. — Cours plus faibles. Roux Plata 17 fr. les 100 kilos logés; Cinquantini 21 fr. les 100 kilos nus en magasin.

Avoines. — Grises du Poitou 19 75 les 100 kilos nus; Bretagne grises 18 75 à 19 fr.

Seigles. — En hausse. Seigle de pays 19 50 les 100 kil. nus; Baltique 18 fr., pris à bord acquittés.

Orges. — Bien tenus. Orge de pays 17 50; Algérie 16 50 les 100 kilos.

MES DELICES NOUVEAU PARFUM BOUBIGANT, 19, F. St-Honoré.

FEUILLETON DU Temps
DU 13 SEPTEMBRE 1910 (29)

LA MUSIQUE

L'histoire de la mélodie à l'Opéra-Comique. — Le lied et son interprétation. — L'interprétation du lied en France et ses défauts. — L'interprétation du lied en Allemagne et ses défauts. — Caractères d'une bonne interprétation du lied.

Vous avez sans doute lu dans les gazettes que M. Albert Carré se propose de donner au cours de la saison prochaine une série de concerts où sera exposée « l'histoire de la mélodie ». Ces concerts seront au nombre de seize: c'est de quoi faire connaître en effet beaucoup de mélodies. Chacun d'eux sera précédé d'une allocution de M. Henry Expert, musicographe fort savant. Le premier concert sera consacré aux chants français du moyen âge; les derniers aux chants français, allemands, italiens et slaves du dix-neuvième siècle. Je ne sais trop pourquoi l'on ne remonte pas, au delà des chants français du moyen âge, jusqu'aux cantilènes grégoriennes, dont beaucoup, par la pureté de leur contour et la sensibilité de leur expression, sont de merveilleux modèles d'invention mélodique. Quoi qu'il en soit, il faut louer M. Carré de son initiative: le public y trouvera tout à la fois l'occasion de s'instruire en comparant entre elles les diverses formes de la mélodie, et celle de goûter des plaisirs nouveaux en apprenant à connaître des œuvres admirables, dont la plupart sont généralement ignorées.

Cette série de concerts peut avoir une autre utilité encore: celle d'aider chez nous à la formation et à l'éducation de chanteurs capables d'interpréter le lied. Sans doute le nom donné à ces concerts, ainsi que le détail de leur programme, montre qu'ils ne sont point bornés à l'histoire du lied, que leur objet est plus vaste et embrasse la mélodie tout entière, la mélodie théâtrale aussi bien que la mélodie intime. Mais à toutes les époques et sous des formes diverses, tantôt plus populaires et tantôt plus raffinées, le lied a tenu auprès de l'*air* une place trop grande dans l'art musical, pour qu'on ne lui fasse pas une place égale dans une suite de concerts consacrés à l'histoire de l'art. Il n'est pas besoin de définir longuement le lied. Naïve chanson du peuple ou parfaite musique des maîtres, c'est le mode lyrique le plus naturel, le plus individuel, le plus intime, le plus profond. Une œuvre brève, où le sentiment et la passion chantent pour eux-mêmes, et non pour être entendus. Rien d'extérieur ni d'oratoire, comme il arrive lorsqu'on s'adresse aux foules assemblées dans un théâtre; le lied nous entretient en tête à tête et cœur à cœur, il nous émeut par l'intensité intérieure de son émotion. Rien d'artificiel non plus: aucun appareil, aucun apprêt; dans la joie ou dans la douleur, la sincérité et la liberté dont on use pour se parler à soi-même ou se confier à un ami. Cette confidence peut être plus sublime ou plus poignante que les discours les plus pompeux et les éclats de voix les plus retentissants. Mais elle demeure discrète et simple: le lied est la forme du lyrisme musical où l'âme révèle le plus immédiatement sa vie intime.

A une telle musique, il va sans dire qu'il ne convient jamais qu'à demi d'être exposée devant la multitude. Exécutée devant une salle de concert, elle perd le plus précieux d'elle-même. D'un lied de Schumann ou de Schubert chanté sur une estrade devant des centaines d'auditeurs, vous apercevrez sans doute la beauté, mais vous n'éprouverez pas toute la sensibilité profonde; vous ne serez pas ému, touché, pénétré, comme vous le seriez si vous l'entendiez dans une chambre, seul ou presque seul auditeur d'un interprète qui s'abandonne librement à sa propre émotion. Et cependant, il vaut mieux encore écouter des lieder au concert que dans un salon. Le voisinage d'une foule inconnue est une sorte de solitude, tandis que la sociabilité banale d'une réunion mondaine interdit tout recueillement. La musique de salon est l'abomination de la désolation: les exceptions confirment la règle. Il se peut que quelques-uns des défauts les plus graves des chanteurs de lieder aient leur origine dans ce désaccord entre l'essence de la musique elle-même qu'ils interprètent, et la nature des lieux où elle est le plus souvent interprétée. Mais si déplorables que soient au lied le concert ou le salon, force est de se soumettre à la nécessité: il n'est donné qu'à peu de gens de pouvoir entendre dans l'isolement de l'intimité de grands artistes chanter des mélodies de Schubert ou de Beethoven; c'est sur des épreuves publiques qu'il nous faut juger de la justesse de leur sens musical, de la fidélité et de la beauté de leur interprétation.

La condition première d'une bonne interprétation du lied, c'est de ressembler à la musique qu'elle exprime, d'en avoir le sentiment sincère et naturel, l'émotion intime et spontanée. Il faut qu'elle soit simple, discrète, libre et comme ingénue. Elle ne souffre point d'effets de théâtre, de solennité ni de grandiloquence: ni dans le chant populaire, ni dans celui de Schumann purement lyrique, ni même dans celui de Schubert puissamment dramatique parfois; mais dramatique d'une façon qui n'est pas celle de la scène, qui en diffère à peu près comme la façon dont un poème ou un roman peuvent être dramatiques diffère de celle qui convient à une pièce; différence si grande que les opéras du maître viennois sont les plus faibles de ses productions. D'excellents artistes accoutumés au style du théâtre méconnaissent cette vérité, et lorsqu'il leur arrive d'interpréter une mélodie, la chantent comme ils chanteraient un air des *Huguenots*. C'est une grande erreur, et quel que soit le talent du chanteur, l'emphase, la pompe extérieure, l'importance agressive de la déclamation dénaturent le sens et le caractère de l'œuvre, en donnent une image infidèle et presque méconnaissable. Le lied ne souffre point non plus l'apprêt ni l'artifice: je ne veux pas dire par là qu'on doive l'interpréter sans étude et sans réflexion, et s'abandonner au hasard du moment. Non. Mais l'art ne doit point s'y montrer avec indiscrétion; la recherche des effets superficiels, qu'ils soient des effets de voix ou des effets de diction, doit être proscrite; et une bonne interprétation du lied a pour signe essentiel de paraître jaillir de la source intérieure du sentiment. Il ne faut d'ailleurs pas que l'affectation et l'exagération s'en mêlent, que le sentiment devienne sentimentalité, et la sensibilité sensiblerie; c'est aujourd'hui le défaut de toute une école de chanteurs et de cantatrices, dont nous aurons à parler tout à l'heure. Pour se garder de l'affectation, pour être naturelle et simple, l'émotion n'est que plus intense et plus puissante: on en sait des exemples.

L'interprétation du lied a chez nous deux défauts principaux: hormis quelques glorieuses exceptions, elle n'échappe guère à l'un que pour tomber dans l'autre. Elle sent tantôt le salon et tantôt le théâtre; tantôt elle a l'insignifiance, la fadeur et la frivolité mondaines; et tantôt elle prend l'emphase de la scène, une grandiloquence pompeuse, une solennité déclamatoire, qui sont les choses les plus fausses du monde. Tout cela se fait d'ailleurs à peu près à l'aventure; les chanteurs n'ont que très rarement une idée nette et un sentiment juste de ce qu'est un lied; ils le confondent ou bien avec une romance, ou bien avec un air d'opéra. Tout autre est la manière des chanteurs allemands. Ils ont du caractère et de la forme du lied une conception précise, et ils se sont efforcés d'en créer une interprétation particulière, qui s'accorde avec la nature spéciale de l'œuvre. Ils se rapprochent les uns des autres par des traits communs. Leur style n'est pas de théâtre; il est contenu et modéré. Ils ne cherchent que rarement l'effet vocal aux dépens de la musique; ils s'efforcent au contraire de soumettre à la musique l'effet vocal, comme d'unir étroitement la musique à la déclamation. Ces principes sont excellents; mais l'application en est moins heureuse; et avec de si bonnes intentions, les interprètes allemands du lied arrivent à avoir à peu près autant de défauts, et aussi incommodes, que les interprètes français. D'abord, il y a d'ordinaire dans leur étude et leur recherche même un fâcheux excès. Chaque intonation, chaque inflexion, chaque accent de la voix et du chant sont trop visiblement, trop manifestement voulus, préparés, prémédités; on a l'impression que tout cela a été arrêté une fois pour toutes, consigné dans quelque aide-mémoire que l'artiste emporte au cours de ses voyages, et qu'il ne s'écartera jamais, fût-ce d'une ligne, de l'immuable programme qu'il s'est tracé avec tant de soin. Tout s'unit pour donner cette sensation d'artifice: la recherche minutieuse du détail, les contrastes fréquents, les intentions trop apparentes; l'expression de la joie, de la sensibilité ou du désespoir ne paraît pas naturelle, mais composée avec une habileté consommée; la douleur ou la passion ne semblent point spontanées, mais automatiques. Il y a dans cet extrême apprêt quelque chose de mécanique qui va mal avec le caractère du lied, et un peu de sentiment simple ferait ici mieux notre affaire que tout ce savant appareil.

L'autre défaut des interprètes allemands du lied, c'est la sensibilité exagérée. Quoi qu'ils interprètent, la plupart d'entre eux y portent une abondance d'émotion, une affectation de profondeur dont on est accablé. Ils font un sort à tous les mots, à toutes les syllabes; ils laissent tomber les notes goutte à goutte. Ils se pâment pour dire les choses les plus simples; ils semblent mourir pour parler de petits oiseaux. Mais ils se pâment exactement de la même manière pour dire les choses les plus dramatiques, et ils prennent un ton tout aussi mourant pour exprimer la joie. Cette sensibilité impitoyable s'étend sur tout et confond tout. Dans les « récitals » qu'ils ont coutume de donner et dont les programmes sont ordinairement fort copieux et fort divers, vous pouvez leur entendre chanter des lieder populaires, d'anciens airs italiens, des airs de Bach, des mélodies de Mozart, de Beethoven, de Schubert, de Schumann, de Brahms; interprétés par eux, Brahms, Schumann, Schubert, Beethoven, Mozart, Bach, les Italiens ne se distinguent plus les uns des autres; tout cela est pareil, languissant, pâmé, expirant. Et tout est plein de pensée, gonflé de méditation, agressivement recueilli et concentré, intime avec indiscrétion, et pour ainsi dire avec fracas. Ils font songer à ces gens qui dans une chambre de malade s'étudient à parler bas, mais dont l'agaçant murmure ferait se retourner les morts dans leurs tombeaux. Ce mauvais goût n'a pas toujours été aussi répandu en Allemagne qu'il l'est aujourd'hui; il me souvient d'un temps, qui n'est pas encore fort éloigné, où l'on interprétait en Allemagne les lieder avec simplicité. Mais c'est un temps qui semble bien passé, et le goût actuel est tellement envahissant, que les chanteurs d'outre-Rhin les plus justement célèbres se laissent gagner par la contagion, distillent le son avec une mortelle lenteur, s'évanouissent à chaque parole et exhalent leur âme à tout propos. Il va d'ailleurs de soi que ce sont là les défauts d'un certain goût allemand, et non du goût allemand en général: rappelez-vous plutôt avec quelle pureté et quelle sobriété Mme Lilli Lehmann chante les lieder de Schubert. Mais Mme Lilli Lehmann appartient à une génération antérieure.

Qui donc vaut mieux, de notre frivolité, de notre fadeur de romance, de notre emphase de théâtre, ou de cet excès d'apprêt et d'artifice, de cette affectation de *Gemüthlichkeit* et d'*Innigkeit*, de cette indiscrète ambition de sentir profondément, de cet encombrant et presque inconvenant étalage de « vie intérieure »? Peut-être nos défauts, si fâcheux qu'ils puissent être, sont-ils tout de même plus inoffensifs, ont-ils moins d'insistance et de prétention; peut-être aussi ne nous paraissent-ils tels que parce qu'ils sont de chez nous. Il faut apprendre à se garder également des uns et des autres. Dans le nombre des chanteurs et des cantatrices qui cette année illustreront d'exemples l'histoire de la mélodie, combien auront cette fortune et ce talent? Qui vivra verra. Mais si quelqu'un ou quelqu'une vous fait entendre un chant naturel et profond, émouvant et contenu, où la mélancolie et la passion semblent chanter pour elles-mêmes; un chant qui s'accorde intimement avec la musique, qui l'exprime tout entière et qui exprime toute la poésie contenue en elle; un chant aussi admirable par la simplicité que par l'intensité, et dans lequel, si achevé que soit l'art, si pénétrante que soit la diction, si souple et si nuancée que soit la voix, rien ne trahisse l'apprêt ni l'artifice; un chant enfin où le sentiment intérieur paraisse créer librement et spontanément son expression, alors vous aurez rencontré ce que j'ai cherché à vous définir: l'interprète et l'interprétation véritables du lied.

PIERRE LALO.